

SAISON 2017-2018 Avenant Règlement Technique et sportif **(applicable aux épreuves UFOLEP 35 et TESA)**

Tout pilote qui présente son passeport à l'administratif doit être **complet** (sous peine d'exclusion): photo du véhicule, fiche pilote agrafée au passeport ainsi que la fiche complémentaire.

Le pilote se présente seul au contrôle technique muni de son passeport, licence et document nécessaire.

Tout passeport 2018 vierge devra avoir une vignette d'identification 2018 sur son véhicule, sinon il amène la preuve d'avoir son ancien passeport qui doit être enregistré au national.

Epreuve Féminine Catégorie P3 : Harnais 6 points obligatoire

Deux pilotes qui s'engagent sur une épreuve le même jour, devront avoir la plaque de toit qui correspond à sa catégorie.

Tous les contrôles devront être effectués dans un parc fermé sans accompagnateur.

TONNEAU : le pilote se présente avec son passeport au responsable technique, celui-ci validera sur le passeport le contrôle après tonneau.

STRUCTURE (arceaux)

L'arceau principal est un arceau tubulaire monopiece, le sommet doit être au plus près de la coque.

- **Diagonale** : Certains véhicules auront l'obligation d'avoir une diagonale sur l'arceau principal. (Suivant le montage)
- **Renfort de toit** : ces renforts peuvent suivre la courbure du toit.
- La croix de porte est autorisée, elle sera fixée sur les deux arceaux à **7cm** minimum des pieds d'arceaux, celle-ci ne doit pas dépasser la moitié de l'entrée de porte.

Attention : A l'UFOLEP nous ne tenons pas compte de la fiche d'homologation, on vérifie le diamètre des tubes et leurs positions qui sont clairement expliquées dans nos règlements.

MONOPLACES (mono et kart).

La partie la plus haute est l'arceau principal et non la tôle de toit.

Le haut de l'habitacle devra être fermé par une tôle plane en acier soudée à l'arceau de sécurité.

Une cloison pare feu métallique solidaire du plancher devra occulter toute la largeur et la hauteur de l'arceau principal. **(Aucun élément du système de refroidissement ne devra être visible de l'habitacle)**

La cloison pare feu doit être fixée par des pattes métalliques à l'arceau, être étanche.

Grille frontale : la grille doit avoir trois points d'encrage métallique minimum.

SIEGE BAQUET : obligatoire comprenant 5 trous pour le passage du harnais, les trous du passage du harnais ne devront pas être supérieurs aux épaules.

RESERVOIR : Métallique obligatoire, **suivant règlement ci dessous.**

TOURISME et PROTO

Tout **réservoir** (contenance 12 litres) qui est séparé de l'habitacle par une cloison étanche doit être métallique ou homologué avec un bouchon étanche et à vis (pompe essence + filtre dans un caisson ininflammable) et se trouver au minimum à 30cm d'une source de chaleur.

OU

Il doit être séparé de l'habitacle dans un caisson étanche ininflammable (pompe et filtre) et se trouver au minimum à 30cm d'une source de chaleur.

Mise à l'air libre: **suyant règlement ci dessous**

La trappe d'ouverture sur la vitre coté pilote ne doit pas dépasser 4 cm maxi.

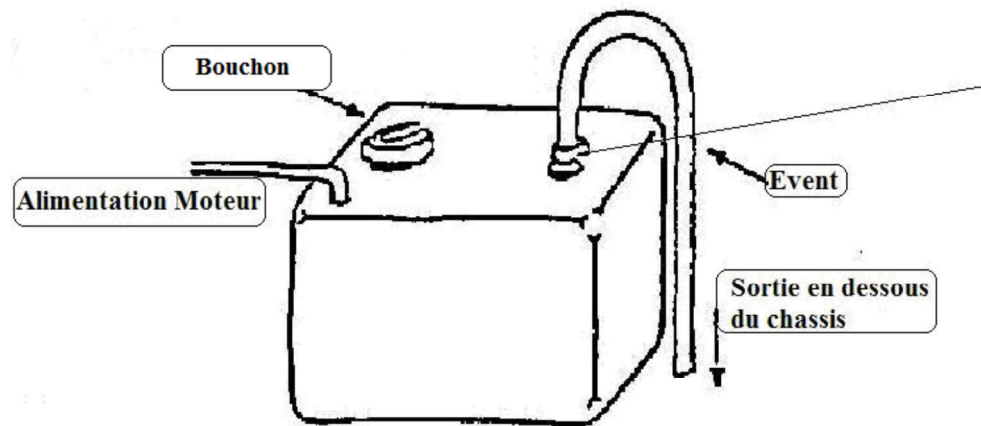
Porte avant droite devra avoir une protection soit en macrolon de 1mm ou en grillage 10x10mm.

(Projection)

La cloison par feu doit être fixée par des pattes métalliques à l'arceau OU à la caisse et être étanche.

Le siège baquet est obligatoire avec trous pour le passage du harnais. (Tourisme et proto)

Caractéristiques du réservoir.



Contenance : 12 litres

Construction : homologué Fia ou artisanale métallique

Bouchon : étanche et à Vis

Mise à l'air libre : prise sur le sommet du réservoir et non sur le bouchon, le clapet anti retour doit être le plus proche possible du réservoir prolongé d'un tuyau descendant en dessous du réservoir.

Clapet master vaque interdits.

Clapet anti-retour

MOTEUR ET BOITE DE VITESSES.

Des contrôles peuvent être effectués à tout moment.

PROTECTION PILOTE

Casque homologué normes européennes: (l'estampille collée ou l'étiquette tissu est obligatoire)
Le casque intégral type moto cross avec visière ou lunette est obligatoire s'il n'y a pas de pare brise totalement fermé+ portes avant comprises, ou le casque jet avec par- pierre homologué.

Harnais : Si fixation sur tôle, plaque de renfort en acier d'au moins 40cm² de surface et 3mm d'épaisseur pour les Tourismes et Protos.

Hans : Tout pilote utilisant un système HANS devra avoir un siège homologué FIA, harnais 6 points, casque homologué FIA + système de retenue de la tête.
Suivre la notice pour le montage du système Hans, le positionnement des points supérieurs n'est pas le même. Il est rappelé que ce système est OBLIGATOIRE pour les OPEN.

Tout véhicule peut- être mis en parc fermé en sortie de manche ou en finale sur simple demande du directeur de course.